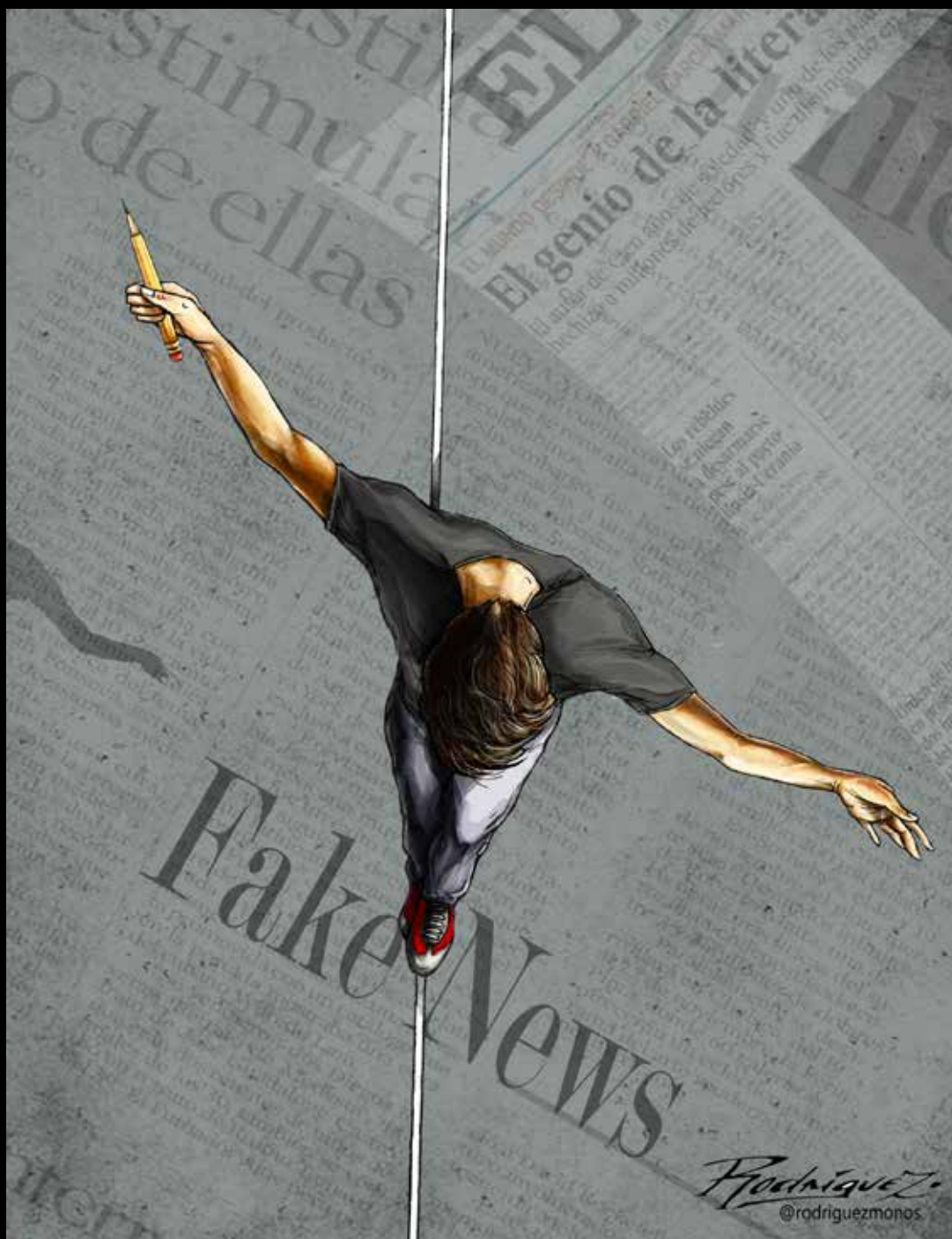


ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

KIT D'ACTION

AMNESTY JEUNES



© Dessin de Antonio Rodríguez (Mexique) - Cartooning for Peace

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, AMNESTY INTERNATIONAL VOUS PROPOSE DES RESSOURCES ET DES ACTIONS

POUR PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS DANS VOTRE ÉCOLE, AVEC VOTRE CLASSE

OU VOTRE GROUPE-ÉCOLE AMNESTY.

AU COURS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE, MOBILISEZ-VOUS NOTAMMENT POUR DÉFENDRE LA LIBERTÉ D'INFORMATION.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ENSEMBLE,

ON PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE !



“ **Votre soutien me donne le sentiment que je ne serai pas seul dans cette salle d'audience, ce qui compte énormément pour moi.**

Merci de votre solidarité ! ”

Seán Binder - Quelques jours avant son procès

Seán Binder risquait jusqu'à 20 ans de prison, pour avoir porté secours à des personnes migrantes et réfugiées, alors qu'il était secouriste bénévole sur l'île grecque de Lesbos. Après sept ans d'accusations infondées et de poursuites abusives, il a finalement été acquitté, le 16 janvier 2026, aux côtés de 23 autres personnes coaccusées. Tout au long de ces années, des milliers de personnes dans différents pays du monde, y compris en Belgique, se sont mobilisées en sa faveur, à l'appel d'Amnesty International. Elles ont notamment écrit des lettres et des messages pour le soutenir moralement, mais aussi rédigé des courriers et signé des pétitions à l'attention des autorités grecques afin d'exiger l'abandon des poursuites qui pesaient contre lui et cela a eu un impact ! À sa sortie de l'audience, Seán Binder a notamment déclaré : « Aujourd'hui, il a été clairement établi, comme cela aurait toujours dû être le cas dès le départ, que fournir une aide humanitaire vitale est une obligation et non un crime. ». Cela semble une évidence, mais sans la forte mobilisation citoyenne autour de cette affaire, Seán Binder aurait pu se retrouver en prison.

Alors, si vous doutez encore du fait que vos mots ont du pouvoir et que tout le monde peut agir, y compris les jeunes, Seán Binder peut vous assurer que c'est le cas ! On peut changer des vies en écrivant une lettre, en signant une pétition, en envoyant un dessin, etc. Et même s'il est difficile de faire cesser toutes les violations des droits humains, n'oubliez pas que vous pouvez, à tout âge, faire une grande différence par une « petite » action.

Au cours de cette année scolaire, Amnesty International vous propose de mener une multitude d'actions dans votre école pour défendre et promouvoir les droits humains.

Participez à *Pas d'accord, j'assume !* (PADAJA), la grande action qu'Amnesty International propose à chaque rentrée scolaire. Le principe ? Un maximum d'écoles réalise des actions de sensibilisation et de pression sur une même thématique qui change chaque année et pour laquelle du matériel adapté est fourni gratuitement. Pour son édition 2026/2027, c'est la question de la liberté d'information, et notamment la liberté de la presse, qui est mise en avant.

Le marathon des lettres *Écrire pour les droits* est également un rendez-vous annuel incontournable. Amnesty International l'organise dans le monde entier. Il est particulièrement adapté aux écoles. En bref, de quoi s'agit-il ? Une dizaine de personnes en danger sont mises en avant. L'objectif est d'écrire un maximum de lettres en leur faveur. La pression ainsi exercée sur les autorités de

leur pays peut changer leur vie. Là encore, du matériel gratuit est mis à la disposition des écoles.

Amnesty International compte également sur les écoles et les jeunes pour participer à de nombreux autres événements et actions, comme sa vente de bougies, le concours de prise de parole sur les droits humains *Une voix pour nos droits* ou d'autres actions en lien avec l'actualité ou organisées, par exemple, à l'occasion de certaines grandes journées internationales.

Enfin, tout au long de l'année, des outils de sensibilisation et pédagogiques sont mis à votre disposition, de manière permanente ou de façon plus ponctuelle, en fonction de l'actualité. Une équipe d'animation scolaire peut intervenir dans vos classes, des expositions peuvent être installées dans vos écoles, des groupes-écoles Amnesty peuvent être créés... Nous ne manquons pas d'idées et de ressources pour vous aider, élèves et membres du corps enseignant, à sensibiliser à la défense des droits humains un maximum d'élèves dans vos écoles.

En espérant pouvoir compter sur votre précieux engagement à nos côtés, nous restons à votre écoute pour toute demande, besoin de matériel, suggestion, envie... N'hésitez pas !

Marine Jeannin et Layla Mokaddem
Pour Amnesty International
jeunes@amnesty.be

CALENDRIER DES PRINCIPALES ACTIONS

PROPOSÉES PAR AMNESTY INTERNATIONAL

AUX ÉCOLES ET AUX JEUNES

Toutes les dates clés, en un clin d'œil, à bloquer dans vos agendas

OCTOBRE 2026 À MAI 2027

**Pas d'accord, j'assume !
(PADAJA)**

Mobilisez-vous pour défendre
la liberté d'information

3 NOVEMBRE 2026

**Conférence avec
des journalistes lauréat·e·s
du Prix Albert Londres**

Événement exceptionnel réservé
aux classes du secondaire

NOVEMBRE À DÉCEMBRE 2026

Campagne bougies

Vendez des bougies
et contribuez à l'indépendance
d'Amnesty International

NOVEMBRE 2026 À FÉVRIER 2027

**Marathon des lettres
Écrire pour les droits**

Écrivez des lettres pour faire pression
sur des autorités et obtenir des
changements en matière de respect
des droits humains

10 DÉCEMBRE 2026

**Journée internationale
des droits humains**

Organisez dans votre école une
action pour défendre les droits
humains et allumez des bougies
en soutien aux personnes dont
les droits humains sont violés

10 FÉVRIER 2027

Journée Oxfamnesty

Participez à cette journée
de rencontres, de formation
et de mobilisation (réservée
uniquement aux groupes-écoles
Amnesty)

8 MARS 2027

**Action pour la Journée
internationale des droits
des femmes**

Agissez pour défendre les droits
des femmes

17 MAI 2027

**Action pour la Journée
internationale contre
l'homophobie, la transphobie,
la biphobie et l'intersexophobie**

Mobilisez-vous en faveur des
droits des personnes LGBTI

14 AVRIL 2027

**Finale du concours
Une voix pour nos droits**

Assistez-y (ou participez-y si tu
es finaliste) pour vous alimenter
de paroles et discours inspirants

TOUT AU LONG

DE L'ANNÉE SCOLAIRE

**Animations, expositions
et plein d'autres actions**

À découvrir sur
www.amnesty-jeunes.be
et Instagram
[@amnestygroupesjeunes](https://www.instagram.com/amnestygroupesjeunes)

« PAS D'ACCORD, J'ASSUME ! »

POUR UNE INFORMATION LIBRE, FIABLE, INDÉPENDANTE ET PLURIELLE

Les attaques contre les journalistes, les médias ou des personnes qui participent à informer le public vous révoltent, tout comme la prolifération des fake news, deepfakes et de la désinformation sur les plateformes numériques face à laquelle vous ne savez pas comment lutter ? Participez avec votre classe, votre groupe Amnesty et/ou toute votre école à *Pas d'accord, j'assume!* (PADAJA). Sensibilisez un maximum d'élèves à la défense de la liberté d'information, et proposez-leur d'agir à ce sujet.



LA LIBERTÉ D'INFORMATION, UN DROIT FONDAMENTAL À DOUBLE FACETTE ET AUX MULTIPLES DIMENSIONS

La liberté d'information est un droit humain fondamental qui permet à chaque personne de rechercher et diffuser des informations, mais aussi d'en recevoir et d'y accéder. Elle repose ainsi sur deux volets complémentaires et indissociables : le droit d'informer et le droit d'être informé-e.

Son rôle est essentiel, puisqu'elle nous permet, quand elle est respectée, de comprendre le monde qui nous entoure, de stimuler nos idées, de participer aux débats publics, de prendre des décisions éclairées ou encore de défendre nos droits et de résister à l'oppression.

On pense souvent que cette liberté ne concerne que les médias et les journalistes. Elle s'applique pourtant aussi à une multitude de personnes ou structures qui jouent un rôle crucial dans la diffusion de l'information, en particulier les lanceurs et lanceuses d'alerte, les organisations de la société civile, les chercheurs et chercheuses, les journalistes citoyen-ne-s, certain-e-s



créateur-ice-s de contenu ainsi que les plateformes numériques dont le rôle est devenu prépondérant. En effet, avec l'ère du numérique, l'information circule maintenant à la vitesse de l'éclair sur de multiples plateformes, ce qui permet l'accès à une infinité de sources variées et l'élargissement de nos horizons, mais qui comporte aussi des risques et des défis pour la préservation et promotion de nouvelles fiables, issues de sources transparentes et soumises à une déontologie rigoureuse.

Enfin, le droit à l'information implique également que les institutions publiques agissent avec transparence et permettent l'accès à un grand nombre d'informations d'intérêt public (en veillant à ce que le secret de l'information soit réservé à des situations exceptionnelles strictement encadrées par la loi).

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DE PLUS EN PLUS MENACÉE

Dans son classement mondial de la liberté de la presse de 2026, l'organisation Reporters sans frontières a constaté une dégradation de la situation dans 100 pays sur 180. Le score moyen de l'ensemble des pays

étudiés n'a jamais été aussi bas en 25 ans : moins de 1 % de la population mondiale bénéficie aujourd'hui d'une « bonne situation » en matière de liberté de la presse. Cette détérioration s'explique en particulier par certaines guerres qui ont éclaté ou qui durent et par le maintien ou le durcissement de régimes dictatoriaux ou autoritaires. Les tyrans apprécient les secrets ! On assiste aussi, même dans les démocraties, au développement de lois de plus en plus restrictives. Elles menacent et fragilisent le droit à l'information et entraînent une criminalisation des journalistes. Selon le Comité pour la protection des journalistes, en 2025, plus de 300 journalistes ont été emprisonné-e-s et 129 journalistes et professionnel-le-s des médias ont été tué-e-s (dont les deux tiers par Israël). C'est la première fois, depuis la création de cette organisation, il y a plus de 30 ans que ce chiffre est aussi élevé.

Non seulement les journalistes sont de plus en plus en danger au niveau mondial, mais l'indépendance et le pluralisme des médias, les principes fondateurs de la liberté de la presse, sont aussi gravement menacés dans de nombreux pays. On pense notamment, en Belgique, à l'importante concentration des organes de presse actuellement en cours.

FAKE NEWS ET DÉSINFORMATION AU CENTRE DE L'INFORMATION

Tandis que les médias sont de plus en plus affaiblis et pris pour cible, la désinformation et les fake news se propagent à une vitesse folle à l'ère numérique. Le recours croissant à l'intelligence artificielle générative favorise l'apparition des deepfakes et ne fait qu'aggraver la situation.

Les plateformes en ligne doivent attirer du public pour générer de l'argent. Peu importe la vérité : toute vidéo, image, ou tout article émouvant, surprenant ou choquant est bon à prendre, alors que les informations fiables et de qualité, moins marquantes, vont être délaissées et relayées au second plan.

Réguler efficacement l'information en ligne est un des grands défis pour lutter contre la désinformation. Une réglementation existe,

notamment au niveau européen, mais elle est insuffisante. En parallèle, renforcer l'éducation aux médias et à l'information est essentiel pour que chaque personne puisse jouir pleinement d'un accès rapide à l'information et à des sources multiples d'information tout en ayant la capacité de repérer ce qui relève de la désinformation et en développant son esprit critique.

DES LEVIERS D'ACTION EXISTENT

Face à ce tableau sombre, de nombreux leviers sont à notre disposition pour agir et résister.

- Promouvoir l'éducation aux médias et à l'information ou y participer pour lutter notamment contre les fake news, les deepfakes et la désinformation.
- Se mobiliser pour la protection des journalistes et contre leur criminalisation et leur ciblage.
- Résister en dénonçant les attaques contre l'indépendance et la pluralité des médias.
- Exiger une meilleure régulation de l'information sur les plateformes numériques afin de privilégier des informations vérifiées et fiables face aux informations mensongères, discriminatoires ou trompeuses.
- Adopter à son échelle les bons réflexes pour repérer les fake news et ne pas contribuer à leur diffusion.

Et bonne nouvelle : ces différents axes d'actions peuvent être développés dans le cadre de PADAJA !

LE PRINCIPE DE PADAJA ?

PADAJA, c'est chaque année une mobilisation d'élèves et de profs du primaire (3e cycle) et du secondaire de Wallonie-Bruxelles, pour promouvoir et défendre les droits humains. Amnesty International fournit du matériel adapté. **D'octobre 2026 à mai 2027**, la thématique sera la liberté d'information.

Nous vous proposons d'agir de plusieurs façons : en menant, dans votre école, à la fois des **actions de sensibilisation** concernant la défense de la liberté d'information, ainsi que des **actions de pression** ciblant certaines autorités, pour exiger qu'elles libèrent des personnes en prison simplement pour avoir exercé leur liberté d'information et des **actions**

de solidarité en faveur de ces personnes pour les soutenir moralement.

Vous pouvez choisir de vous mobiliser lors d'un seul jour, ou pendant une semaine spéciale ou durant un mois, un jour par semaine, en classe ou pendant les pauses : c'est vous qui choisissez la formule qui vous convient.

Comment sensibiliser ? Tenez un stand dans votre école en proposant des petits jeux (par exemple un quiz ou un vrai-faux), collez les affiches que nous vous fournissons (conçues en partenariat avec Cartooning for Peace et illustrées par des dessins de presse percutants), projetez un film, réalisez un parcours ou une fresque, inventez une action un peu choc pour interpeller et faire réfléchir, etc. Tout est possible tant que la direction de votre école est d'accord.

Comment faire pression sur les autorités et soutenir des personnes en danger ? Faites signer des cartes postales que nous vous fournissons. Une partie des cartes est pré-remplie et à adresser à des autorités, pour leur demander de libérer des personnes injustement emprisonnées pour avoir exercé leur droit d'informer, tandis que l'autre partie des cartes comporte un espace vierge à compléter par un message ou un dessin et est destinée aux personnes en danger ou à leurs proches pour les soutenir moralement.

Mobilisez-vous en particulier en faveur de **Atiana Serge Oulon**, détenu au **Burkina Faso** en raison de son travail de journaliste d'investigation ; pour obtenir la libération de **Bahruz Samadov**, emprisonné en **Azerbaïdjan** du fait de ses publications dans le cadre

de son travail de chercheur ; afin d'exiger la libération de **Zhang Zhan**, journaliste citoyenne en prison en **Chine**, pour avoir publié des reportages sur la pandémie de Covid-19 ainsi que d'autres sujets d'intérêt social et public ; au sujet de **Sai Zaw Thaike**, emprisonné au **Myanmar** en raison de ses reportages comme photojournaliste ; et pour la journaliste **Maria Ponomarenko**, réduite au silence dans une prison en **Russie**, après avoir dénoncé des bombardements russes visant la population civile en Ukraine.

Parmi les différentes actions proposées, vous choisissez celles qui vous interpellent ou vous touchent le plus et/ou en imaginez d'autres ; vous pouvez vous mobiliser sur toutes les problématiques proposées ou seulement sur certaines d'entre elles.

En bref, PADAJA cette année, c'est un projet pour découvrir le droit fondamental à la liberté de l'information, s'émouvoir de sa situation et découvrir des moyens d'action concrets et pertinents. Apprendre l'engagement, la résistance.

CONCRÈTEMENT, COMMENT FAIRE ?

Commandez gratuitement notre **fiche-action PADAJA** contenant des idées d'actions à réaliser facilement et en peu de temps, ainsi que le matériel mis à votre disposition.

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER LE MATÉRIEL POUR AGIR :
www.amnesty.be/padaja2627



DU MATÉRIEL RIEN QUE POUR LES ÉCOLES

Nous mettons à votre disposition une série de matériels et ressources en lien avec la défense de la liberté d'information :

- des affiches créées en partenariat avec Cartooning for Peace,
- des autocollants et des badges,
- des cartes-actions à compléter, faire signer et nous renvoyer,
- des fiches pédagogiques (fiches focus, fiches d'activités, fiches témoignages, fiches-jeux, fiche à voir à lire),
- des vidéos.

Tout notre matériel est gratuit. Seuls les frais de port sont facturés si la commande nécessite l'envoi d'un colis.

ÉCRIRE POUR LES DROITS POUR CHANGER DES VIES

Comment l'écriture d'une lettre peut changer une vie ?

C'est parce qu'il ne s'agit pas simplement d'une lettre, mais de millions de lettres... !

Vous aussi, participez à cette campagne mondiale dans votre école !



© Amnesty International

C'EST QUOI EXACTEMENT ?

Écrire pour les droits est une campagne mondiale d'Amnesty International de rédaction de lettres en faveur de plusieurs individus en danger dont les droits humains ont été bafoués. C'est aujourd'hui la plus grande mobilisation de défense des droits humains dans le monde ! Envoyer une lettre, c'est dire son indignation et surtout montrer que l'on soutient ces personnes.

QUAND POUVEZ-VOUS Y PARTICIPER ?

Pendant un ou plusieurs jours, **de novembre 2026 jusqu'à la fin du mois de février 2027**.

QUI POUVEZ-VOUS DÉFENDRE ?

Cette année, vous pouvez choisir de soutenir une ou plusieurs personnes, parmi **huit situations**, celle de Rokiatou Doumbia au **Mali**, de Humphrey Polepole en **Tanzanie**, de Ruth López au **Salvador**, du couple Imaan Zainab Mazari-Hazir et Hadi Ali Chattha au **Pakistan**, de Owen Chow à **Hong Kong**, de Daria Egereva en **Russie**, de Ayachi Hammami en **Tunisie** et de Marwa Arafa en **Égypte**.

Certaines de ces personnes sont aujourd'hui en prison ou menacées pour avoir exercé leurs droits fondamentaux. Elles ont été victimes de torture, mauvais traitements, n'ont pas eu droit à un procès équitable, ont été harcelées ou sont en danger... Ces personnes ou leur famille ont besoin du soutien d'un maximum de personnes pour ne pas perdre espoir. Dites-leur que vous pensez à elles et appelez les gouvernements à respecter leurs droits fondamentaux.

COMMENT FAIRE POUR LES DÉFENDRE ?

Pour chacune d'entre elles, nous vous proposons d'écrire **deux lettres** (une lettre de pression destinée aux autorités concernées et une lettre de soutien adressée directement aux personnes en danger). Vous pouvez mener une action dans votre école, votre mouvement de jeunesse ou votre maison de jeunes, pour l'ensemble d'entre elles ou seulement pour certaines d'entre elles, lors d'un seul jour ou sur plusieurs jours. En installant un stand pendant les pauses, en y consacrant une ou plusieurs périodes de cours, en organisant la projection d'un film en lien avec la situation ou le pays d'une des personnes en danger concernées par cette action, en faisant du bruit autour de la situation d'une de ces personnes/ d'une thématique...

Carte blanche à la créativité !

POURQUOI ?

Pour faire connaître une ou plusieurs situations de violation des droits humains à un maximum d'élèves et de jeunes.

Pour leur faire signer des lettres destinées au gouvernement pour défendre la ou les personnes choisies.

Pour leur faire écrire des messages de solidarité pour ces personnes en danger.

AVEC QUEL MATÉRIEL ?

Afin que votre action soit la plus visible possible, Amnesty International vous propose, pour chaque situation :

- d'une **fiche** avec, au recto, une brève explication de la situation de la personne concernée, et au verso, un modèle de lettre à recopier, à destination des autorités, ainsi qu'une proposition de message de soutien à adresser à la personne en danger ;
- d'une **affiche** ;
- d'une **carte postale** sur laquelle il est possible d'écrire un message ou de faire un dessin pour la personne en danger.

De courtes **vidéos** sont également disponibles sur notre site pour présenter les cas de chacune de ces personnes ainsi que l'action *Écrire pour les droits*, son fonctionnement et ses succès.

Pour les enfants **entre 6 et 12 ans**, un **livret-jeux** contenant une présentation des histoires de certaines de ces personnes et des jeux associés (mots fléchés, coloriage, quiz, etc.) est un outil intéressant à utiliser en classe dans le primaire.



Enfin, nous mettons également à la disposition des corps enseignant et éducatif **des fiches pédagogiques** proposant des activités liées aux situations de certaines de ces personnes en danger. Ces fiches sont téléchargeables en ligne et peuvent également être commandées en version imprimée.

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER GRATUITEMENT LE MATÉRIEL POUR CETTE ACTION :

www.amnesty.be/epd-ecoles2627



ÉCRIRE POUR LES DROITS ÇA MARCHE !



Une signature toute seule n'a souvent pas beaucoup de poids.
Mais quand elle s'ajoute à des milliers d'autres, elle entraîne le changement.
Chacune d'entre elles est donc indispensable.
Ensemble, nous avons du pouvoir !

Lors de la précédente édition d'*Écrire pour les droits*, Amnesty International avait notamment appelé à la mobilisation pour demander à ce que les responsables présumés de l'assassinat au Honduras du défenseur de l'environnement **Juan López** soient identifiés et traduits en justice.

Le 13 mai 2026, les autorités honduriennes ont procédé à l'arrestation de trois hommes soupçonnés d'avoir planifié et commandité l'assassinat de Juan López, engagé dans la protection des ressources naturelles de la région de Tocoa. Parmi les personnes arrêtées figure l'ancien maire de la ville de Tocoa. À la suite de leur arrestation, un juge a ordonné leur placement en détention provisoire dans l'attente de leur procès. Cette évolution représente une étape importante dans la lutte contre l'impunité au Honduras, où les attaques visant les défenseur-e-s de l'environnement et des droits humains sont fréquentes et où les responsables de ces crimes sont rarement poursuivis en justice. La pression exercée sur les autorités honduriennes par une multitude de personnes dans le cadre d'*Écrire pour les droits* ainsi que par plusieurs organisations a joué un rôle important dans les avancées concrètes observées dans cette affaire.

Merci aux centaines de milliers de personnes qui se sont mobilisées pour lui et qui ont contribué à lutter contre l'impunité !

CAMPAGNE BOUGIES



Pour mener son travail de recherche sur les droits humains, Amnesty International n'accepte aucun financement provenant de gouvernements ou de partis politiques.

La *Campagne bougies*, une grande opération annuelle de sensibilisation et de collecte de fonds, contribue à l'indépendance d'Amnesty International, à la protéger contre les pressions des autorités.

Soutenez notre mouvement en vendant des bougies ou d'autres produits d'Amnesty International dans votre école. Cette campagne a lieu de mi-novembre au 10 décembre 2026, mais vous pouvez décider de la lancer plus tôt dans votre école si cela vous arrange.

ENVIE DE PARTICIPER À LA CAMPAGNE BOUGIES DANS VOTRE ÉCOLE ?

Contactez Véronique Devillers : vdevillers@amnesty.be - 02 538 81 77

FÉLICIEN X AMNESTY : UNE NOUVELLE SÉRIE VIDÉO D'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS POUR LES JEUNES

Depuis mars 2026, Félicien Bogaerts, en partenariat avec Amnesty International, publie quasiment tous les mois sur les réseaux sociaux, une courte vidéo portant sur une thématique liée aux droits humains. L'objectif ? Décortiquer un fait d'actualité lié aux droits humains ou donner plus de visibilité à des sujets moins médiatisés. Pour mieux comprendre le monde dans lequel vous vivez et les enjeux liés à la défense des droits humains, regardez, commentez et partagez chaque épisode de cette série vidéo sur les comptes Instagram et Facebook d'Amnesty International. À découvrir et à faire connaître sans tarder !

POUR EN SAVOIR PLUS :

amnesty.be/videos-felicien



CAMPAGNE #JDIWI

SUR LES VIOLENCES SEXUELLES ET LE CONSENTEMENT SEXUEL

#JDIWI? C'est une campagne pour lutter contre les stéréotypes liés au viol et rappeler à tout le monde quand on peut avoir un rapport sexuel avec sa ou son partenaire sans risquer le viol.

Lancée en 2020, cette campagne continue, car s'attaquer aux stéréotypes sur le viol et le consentement sexuel, cela prend du temps ! Si ces questions vous touchent et vous semblent importantes à aborder, aidez-nous à sensibiliser un maximum de jeunes dans votre école et via les réseaux sociaux au #JDIWI. On met à votre disposition des affiches, des autocollants et des badges, mais aussi des vidéos de GuiHome vous détend, Abdel en vrai et Anne-Sarah, des fiches pédagogiques à la fois pour les élèves et les enseignant-e-s.

POUR EN SAVOIR PLUS ET COMMANDER LE MATÉRIEL POUR AGIR :

www.amnesty.be/actionjdiwiewcoles





DES ACTIONS POUR LES ÉCOLES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

En dehors du marathon des lettres *Écrire pour les droits* et de l'action *Pas d'accord, j'assume !*, une série d'autres actions et de matériels, pour promouvoir et défendre les droits humains, sont proposés gratuitement aux écoles et aux jeunes, tout au long de l'année scolaire.

Il est notamment possible de commander des **cartes-actions** (des cartes postales doubles composées d'une pétition en version simplifiée destinée à des autorités qu'il suffit de signer, et d'une partie vierge, à compléter par un message ou un dessin, destinée à des personnes en danger). En plus des cartes créées dans le cadre de l'action *Pas d'accord, j'assume !* en lien avec la question la liberté d'information, nous vous proposons actuellement des cartes-actions, à compléter

et faire signer, en faveur notamment de **Hoda Abdelmoniem en Égypte, Waleed Abu Al Khair en Arabie saoudite, des Guerreras por la Amazonía en Équateur**, mais également pour soutenir des **ex-enfants soldats en République démocratique du Congo**.

Lors de journées internationales comme la **Journée internationale des droits des femmes le 8 mars** ou la **Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie, la biphobie**

et **l'intersexophobie le 17 mai**, des propositions d'actions avec du matériel pour agir spécifiquement sur les thématiques de ces journées sont également mises à votre disposition.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE NOS ACTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOS RÉSEAUX SOCIAUX DÉDIÉS AUX JEUNES ET AUX ÉCOLES, ET ACCÉDEZ À NOTRE FORMULAIRE DE COMMANDE VIA :

amnesty.be/inscriptions

DES BONNES NOUVELLES À PARTAGER

Chaque mois, des libérations, des acquittements, des avancées dans les pratiques ou les législations en matière de défense des droits humains nous rappellent la force de la mobilisation et combien toutes les actions auxquelles on vous propose de participer ont un impact et peuvent changer des vies. Par exemple, en 2025 et 2026, Seán Binder a été acquitté en Grèce, Sonia Dahmani a été libérée en Tunisie et Maria Kalesnikava a retrouvé la liberté au Bélarus.

Ces bonnes nouvelles et ces victoires sont à découvrir sur notre site internet et nos réseaux sociaux. On compte sur vous pour prendre le temps de les célébrer et de les partager car il est important de ne pas oublier qu'on se bat ensemble, et qu'on gagne ensemble !

POUR DÉCOUVRIR NOS BONNES NOUVELLES :
amnesty.be/bonnesnouvelles-jeunesse



REJOIGNEZ OU CRÉEZ UN GROUPE-ÉCOLE AMNESTY DANS VOTRE ÉCOLE

Les groupes-écoles Amnesty sont un bon moyen de s'engager concrètement et durablement pour les droits humains, dès le secondaire.



Un groupe-école Amnesty peut être créé, à tout moment de l'année scolaire, par des élèves ou des profs d'une école secondaire de Wallonie ou de Bruxelles. Actuellement, il en existe près d'une cinquantaine, et il est toujours possible de rejoindre un groupe déjà existant ou d'en créer un.

Chaque groupe se compose en principe d'élèves de classes différentes qui souhaitent agir concrètement pour défendre les droits humains et d'au moins un-e enseignant-e dont le degré d'implication dépend de ses disponibilités et de son intérêt. Le nombre de membres dans chaque groupe est aussi très variable, ce qui compte avant tout, c'est de réunir des personnes motivées qui ont envie de s'engager pour combattre les injustices.

L'objectif de ces groupes est à la fois de sensibiliser les élèves du groupe, mais aussi les autres élèves de l'école, au respect des droits humains, et également de mobiliser un maximum d'élèves pour les défendre et soutenir certaines personnes dont les droits

humains sont bafoués. Amnesty International propose ainsi aux groupes d'organiser des activités et actions régulières au sein de leurs écoles, à l'aide notamment du matériel de sensibilisation et d'action qu'il met à leur disposition.

Il est demandé à chaque groupe de s'engager à participer à au moins deux grandes actions proposées par notre programme jeunesse (par exemple l'action *Pas d'accord, j'assume !* le marathon des lettres *Écrire pour les droits*, notre *Campagne bougies* ou la *Journée Oxfamnesty*). Chaque groupe peut ensuite s'organiser comme il veut pour discuter des actions qu'il souhaite mener et les préparer (en se réunissant à la fréquence qui lui convient).

INTÉRESSÉ-E-S ?

Contactez-nous : jeunes@amnesty.be
ou consultez notre article en ligne :
www.amnesty.be/groupeecole

DÉJÀ DANS UN GROUPE-ÉCOLE ?

APPORTEZ-NOUS VOS TÉMOIGNAGES ! PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VOS VIDÉOS !

Partagez avec nous par mail ou via notre compte Instagram les actions que vous menez pour défendre et promouvoir les droits humains dans votre école : en quelques lignes, à travers des photos ou des vidéos : tout nous intéresse, ne les gardez pas pour vous !

POUR TOUT PARTAGE D'INFOS, DE PHOTOS OU DE VIDÉOS

jeunes@amnesty.be ou via Instagram (@amnestygroupejeunes)

C'EST NOUVEAU !

Les élèves peuvent désormais **devenir gratuitement membres d'Amnesty International**, donner leur avis sur l'organisation et être informé-e-s sur les droits humains. Plus de cotisation jusqu'à 25 ans !

INSCRIPTION ICI :

www.amnesty.be/membre-moins25

JOURNÉE OXFAMNESTY

Cette journée est l'occasion pour des centaines de membres des groupes-écoles Amnesty et des Jeunes Magasins-Oxfam de se rencontrer, d'échanger, de se former et d'agir autour d'une thématique spécifique liée aux missions et actions des deux organisations.

Organisée par Amnesty International et Oxfam-Magasins du Monde, aux côtés de différents partenaires, l'édition 2026 aura lieu le mercredi 10 février à Charleroi. Elle proposera un programme passionnant sur la désinformation. À ne pas manquer si vous êtes membres d'un groupe-école Amnesty !

POUR S'INSCRIRE (AVANT FIN JANVIER 2026) :

www.amnesty.be/oxfamnesty2027



UNE VOIX POUR NOS DROITS

En 2027, place à une cinquième édition du concours de prise de parole sur les droits humains *Une voix pour nos droits*, organisé par Amnesty International et la Fédération d'éloquence belge (Felobel).

Ce concours est ouvert à l'ensemble des élèves du troisième degré du secondaire des écoles de Wallonie ou de Bruxelles (en priorité celles où il existe un groupe-école Amnesty).

L'objectif? Défendre les droits humains par prises de parole inspirantes et engagées. Comment? Chaque école sélectionne l'élève qui participera à la demi-finale et — qui sait? — à la grande finale qui sont organisées par Felobel et Amnesty International, avec des récompenses et des prix à la clé. Quand? Entre octobre 2026 et avril 2027.



© Pauline Arnould

INTÉRESSÉ·E ? CONTACTEZ-NOUS :

jeunes@amnesty.be

OU CONSULTEZ NOTRE ARTICLE EN LIGNE :

www.amnesty.be/unevoixpournosdroits5

UNE CONFÉRENCE AVEC DES JOURNALISTES LAURÉAT·E·S DU PRIX ALBERT LONDRES



Le mardi 3 novembre 2026 après-midi aura lieu, à Bruxelles et en ligne, une conférence exceptionnelle, réservée aux classes du secondaire. Elle réunira plusieurs journalistes, lauréat·e·s du prix Albert Londres 2026, la récompense la plus prestigieuse dans le monde du journalisme francophone. Des témoignages et débats à ne pas manquer !

VOTRE ÉCOLE EST INTÉRESSÉ·E ? COMPLÉTEZ LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

amnesty.be/prix-albert-londres-conf-ecoles

UN WEEK-END POUR LES DROITS HUMAINS



Les quatre premières éditions d'*Un week-end pour les droits humains* ont eu lieu à Bruxelles, Paris, dans la ville du Luxembourg et à Genève. Pour sa cinquième édition, rendez-vous en avril 2027 à nouveau à Bruxelles ! Ce projet vise à réunir un petit groupe de jeunes francophones, de quatre pays différents, dont la Belgique, afin de renforcer, via différentes rencontres et activités, leurs connaissances sur les droits humains ainsi que leurs compétences pour assurer la promotion et la défense de ces droits.

INTÉRESSÉ·E·S ? COMPLÉTEZ NOTRE FORMULAIRE DE CANDIDATURE :

www.amnesty.be/wkdh-belgique

ANIMATIONS ET EXPOSITIONS DANS VOTRE ÉCOLE



Pour sensibiliser les élèves de votre école à la défense des droits humains, votre école peut accueillir **gratuitement**, pendant une ou deux semaines, l'une ou l'autre de nos **cinq expositions de photographies, de témoignages ou de dessins**. Certaines permettent d'aborder la question des droits humains en général tandis que d'autres traitent d'un sujet spécifique lié aux droits humains comme celui de la migration et de l'asile, des droits des femmes ou des droits de l'enfant. Elles sont toutes accompagnées d'un dossier pédagogique contenant des activités à réaliser lors de la visite de chacune d'elles.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.amnesty.be/expos-ecoles



Tout au long de l'année, l'équipe d'animation d'Amnesty International peut également assurer **gratuitement** des **animations en classe** pour faire découvrir aux élèves les droits humains et le travail de défense des droits humains. Ces animations durent 1 h 40 (deux périodes de cours) et sont destinées aux classes de **5^e et 6^e primaire**, ainsi qu'aux classes du **secondaire**.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.amnesty.be/animationecole

INFORMEZ-VOUS ET AGISSEZ



amnesty-jeunes.be

COMMANDEZ DU MATÉRIEL



amnesty.be/inscriptions

Matériel gratuit - Facturation des frais de port seulement en cas d'envoi d'un colis.

CONTACTEZ-NOUS



jeunes@amnesty.be



Amnesty International Belgique francophone
Chaussée de Wavre 169 - 1050 Bruxelles



02 538 81 77

SUIVEZ-NOUS



facebook.com/amnestyjeunes



instagram.com/amnestygroupejeunes



tiktok.com/@amnesty.be



twitter.com/amnestybe



youtube.com/amnestybe



Cette brochure est imprimée sur du papier certifié FSC

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

